



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/2
9 juillet 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-deuxième réunion
Montréal, 23 – 27 juillet 2007

ACTIVITES DU SECRETARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Avis concernant les décisions de la 51^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 51^e réunion contenant les décisions du Comité exécutif a été envoyé à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 51^e réunion et aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets et aux retards dans la mise en œuvre ont été envoyées à 58 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion résumant les décisions prises à la 51^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, aux Parties au Protocole de Montréal, et publié sur le site Web et l'intranet du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse a également été émis peu après la réunion.
2. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de transférer les ressources couvrant toutes les demandes de financement approuvées lors de 51^e réunion, aux agences d'exécution, et/ou de les créditer comme contributions bilatérales des Parties non visées à l'Article 5 pertinentes.
3. Le Secrétariat a remis, à la 27^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée, le rapport du Comité exécutif sur les progrès accomplis dans la réduction des émissions des substances règlementées provenant des utilisations d'agents de transformation incluant des renseignements supplémentaires sur les différences entre les données du programme de pays et les données relatives à l'article 7, ainsi que des renseignements pertinents du Comité des choix techniques et chimiques (décision 51/35).
4. Le Secrétariat du Fonds a transmis au Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE) par l'intermédiaire du Secrétariat de l'ozone, le rapport final sur l'évaluation des projets et des accords relatifs à l'élimination du CTC (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/12), afin qu'il soit pris en compte dans les discussions ultérieures du GETE sur les agents de transformation.
5. Suite à l'approbation par le Président du Comité exécutif, le Secrétariat du Fonds a remis, à la 27^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée, le rapport du Comité exécutif sur les progrès accomplis dans la réduction des émissions des substances règlementées provenant des utilisations d'agents de transformation (suivi de la décision XVII/6).

Décisions de la 51^e réunion du Comité exécutif exigeant certaines mesures par le Président

6. Le Président du Comité exécutif a écrit au Directeur exécutif du PNUE pour l'informer d'avoir pris note avec reconnaissance de la réponse du DE du PNUE sur la dotation du poste P-5, et de la décision 51/39.

Examen des tâches préparatoires à la 52^e réunion

7. Secrétariat a entrepris les tâches ci-après en préparation de la 52^e réunion.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes de pays pendant l'année 2006

8. Le Secrétariat a demandé aux unités nationales de l'ozone (UNO) de fournir des renseignements sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes de pays au cours de l'année 2006 en utilisant le mode de présentation de rapport révisé approuvé à la 46^e réunion (décision 46/39). Conformément à la décision 50/4, le Secrétariat a développé et mis en œuvre un moyen de présentation de rapport basé sur le web et a informé les administrateurs des bureaux de l'ozone qu'ils pourraient transmettre les données relatives à leurs programmes de pays à travers ce nouveau système. Le Secrétariat a également publié un nouveau manuel sur la manière de remplir le formulaire du programme de pays intitulé : « Manuel pratique pour la présentation des rapports ». Des 61 rapports périodiques reçus au titre de l'année 2006, cinq ont fourni les renseignements en utilisant le nouveau système basé sur le web; certains pays avaient envoyé leur rapport avant la disponibilité en ligne du système.

État des ressources et planification

Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources

9. Conformément aux décisions 31/2 et 41/92, le Secrétariat a préparé les informations sur la disponibilité des ressources (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/4). Ces informations comprennent une analyse des soldes totaux engagés et non engagés pour des projets achevés, qui sont encore entre les mains des agences, les coûts d'appui associés aux fonds restants dans ces projets achevés, et un calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 52^e réunion. Ces ressources sont constituées de montants en espèces et des billets à ordre enregistrés dans l'État des Contributions ainsi que du montant des fonds restitués à titre de soldes des projets achevés. Les ressources disponibles pour les approbations à la 52^e réunion se chiffraient à 77 807 050 \$US.

Plans d'activités pour 2007

10. Le Secrétariat a examiné les approbations couvrant la période allant jusqu'à la 51^e réunion, ainsi que le financement total à demander à la 52^e réunion pour les allocations dans les plans d'activités de 2007. Le Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/5 comporte un résumé des décisions pertinentes prises à la 51^e réunion ainsi que les modifications résultantes dans les plans d'activités des agences. Ce document met en relief les projets de plans d'activités qui n'ont pas été présentés, mais qui sont nécessaires pour aider les pays à retourner à la conformité aux mesures actuelles de réglementation du Protocole de Montréal. Une évaluation des engagements antérieurs approuvés à ce jour et des autres engagements soumis à la 52^e réunion pour approbation a également été préparée.

Rapport final sur les priorités du triennat 2006-2008, au-delà des besoins recensés dans le modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile, en tenant compte du montant résiduel des fonds non attribués pour la période triennale (suivi de la décision 50/6)

11. Conformément à la décision 50/6, un rapport présentant un résumé des priorités discutées aux 50^e et 51^e réunions a été préparé (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/6). Le rapport examine chacune des priorités en tenant compte du point de vue du Comité exécutif sur

les questions abordées, des enquêtes sur les HCFC ainsi que des rapports pertinents du Groupe de l'évaluation technique et économique.

Situation de la conformité

12. Une mise à jour annuelle de la situation de la conformité des pays visés à l'Article 5 a été préparée (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/7) sur la base des données fournies en vertu de l'Article 7 (31 pays) et, pour les pays qui n'ont pas communiqué les données visées à l'Article 7, sur la base des données de 2006 relatives au programme de pays (28 pays). Pour ceux des pays qui n'avaient pas fourni les données de 2006, les dernières données de consommation ont été utilisées. Dans l'analyse, l'élimination réalisée grâce aux projets en cours a été déduite de la récente valeur de consommation déclarée, afin de montrer la capacité des pays à atteindre leurs objectifs de réduction des SAO.

Surveillance et évaluation

Étude théorique approfondie sur les programmes encourageant l'adaptation

13. L'étude théorique approfondie sur les programmes de mesures incitatives pour la modification rétroactive ou le remplacement des matériels de réfrigération dans les secteurs des utilisations industrielles et commerciales finales a été présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/8. L'étude avait pour objet de passer en revue l'expérience acquise jusqu'ici dans l'exécution des programmes de mesures incitatives approuvés par le Comité exécutif comme activités individuelles dans le cadre des Plans de gestion des frigorigènes (PGF), afin de déterminer si la modalité d'exécution utilisée s'est avérée effective.

Rapport final sur l'évaluation du Programme d'assistance à la conformité

14. Le rapport final sur l'évaluation du Programme d'assistance à la conformité (PAC) a été préparé par l'Administrateur principal, Surveillance et Évaluation (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/9). L'évaluation avait pour objet d'examiner les résultats obtenus, recenser les problèmes rencontrés dans le processus de mise en œuvre et déterminer l'efficacité du PAC par rapport à ses objectifs. Les principaux éléments de l'évaluation ont été définis dans une étude théorique sur l'évaluation du PAC, présentée au Comité exécutif dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/8.

Rapport périodique global

15. Le Secrétariat a compilé les données provenant des agences d'exécution et bilatérales afin de présenter un résumé des progrès réalisés et des informations financières relatives aux projets et aux activités financés par le Fonds Multilatéral jusqu'au 31 décembre 2006.

Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activité de 2006

16. L'évaluation des plans d'activité de 2006 des agences d'exécution présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/16 est basée sur les indicateurs de performance adoptés

dans la décision 41/93, la pondération révisée dans la décision 47/51, et sur les objectifs adoptés pour les plans d'activités de 2006 par le Comité exécutif dans les décisions 48/6 et 48/9. Elle est également basée sur le rapport périodique et le rapport financier des agences d'exécution soumis à la 52^e réunion du Comité exécutif.

17. Le Secrétariat a envoyé à tous les administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone un questionnaire relatif à l'évaluation d'efficacité qualitative des agences d'exécution par rapport au plan d'activité de 2006. Le questionnaire était basé sur les indicateurs d'efficacité qualitatifs approuvés à la 46^e réunion (décision 46/14) et comportait une colonne pour le classement par le bureau national de l'ozone, des agences d'exécution en fonction de leur efficacité. Après la soumission au Secrétariat, il a été donné aux agences d'exécution la possibilité de soumettre leurs commentaires; les résultats sont contenus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/16.

Retards dans la mise en œuvre et la soumission

18. Le Secrétariat a compilé une évaluation des progrès réalisés dans les projets inscrits sur la liste des projets accusant du retard dans la mise en œuvre, conformément aux décisions prises lors des réunions antérieures du Comité exécutif et contenues dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/17. Dans ce document, le Secrétariat aborde également la demande du Comité exécutif de fournir des informations sur les procédures suivies pour les études antérieures relatives aux retards dans la mise en œuvre.

19. Le Secrétariat a également préparé un rapport sur les retards dans la soumission des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les engagements (UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/18), afin de permettre au Comité exécutif de suivre l'approbation des tranches annuelles et de décaisser les fonds aux agences d'exécution.

Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

20. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/19 sur les progrès réalisés dans des projets précis en Argentine, au Brunei Darussalam, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Guatemala, à Haïti, au Liban, en République arabe libyenne, et au Myanmar, et un programme d'assistance technique pour l'élimination du bromure de méthyle dans plusieurs pays africains. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques par rapport aux propositions de projets initiales, aux données sur les SAO fournies par les gouvernements concernés en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal, et aux décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties.

Examen des projets

21. Au moment de la rédaction du présent document, le Secrétariat a reçu pour examen à la 52^e réunion, des accords pluriannuels, des projets et des activités de 50 pays visés à l'Article 5 pour un montant total de 51 806 188 \$US. Ce montant incluait la valeur totale des nouveaux accords pluriannuels proposée pour approbation de principe. De ce montant, 66 demandes de financement incluant des tranches annuelles précises et autres projets ou activités totalisaient

49 848 894 \$US (y compris les coûts d'appui d'agence lorsqu'il y a lieu). Après l'examen par le Secrétariat, le nombre de projets et de programmes actuellement soumis au Comité exécutif pour examen est passé à 55 soit 83,3% du nombre total de demandes de financement, pour une valeur de 40 289 357 \$US ou 80,8% de la valeur totale des demandes.

22. Le Secrétariat a préparé un aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/20). Ce document comporte une nouvelle section intitulée : « Soumissions contenant des propositions d'amendement à des projets en cours ». La nouvelle section présente les soumissions reçues des agences d'exécution contenant des propositions d'amendements aux projets ou tranches annuelles approuvés des accords pluriannuels. Certes les propositions d'amendements ne comportent pas de demande de financement supplémentaire, mais elles peuvent avoir des implications sur l'allocation et l'utilisation des fonds déjà approuvés pour le projet ou les activités prévues dans les accords existants. La décision du Comité exécutif sur chacune des questions est par conséquent attendue.

Rapport sur les coûts d'une évaluation complète et indépendante des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 (suivi de la décision 51/38)

23. Le Secrétariat a préparé un dossier complet d'appel d'offres incluant le mandat, tel qu'approuvé par le Comité exécutif (décision 51/38), et l'a soumis avec une demande en vue des propositions, à cinq compagnies qualifiées et ayant une expérience avec le Fonds Multilatéral. Après examen sur la base des critères de sélection, des propositions soumises, l'équipe d'évaluation a retenu la proposition de PricewaterhouseCoopers (PwC). Conformément à la décision 51/38, les coûts basés sur l'offre retenue ont été résumés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/50. Un budget modifié aux fins de l'étude a également été préparé et peut être consulté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/50.

Rapport périodique sur une étude relative au traitement des SAO indésirables, à soumettre à la Dix-neuvième Réunion des Parties (suivi de la décision 50/42)

24. Faisant suite à la décision 50/42, le Secrétariat a élaboré le mandat pour une étude sur le traitement des SAO indésirables. Le processus d'appel d'offres et les arrangements contractuels ont été menés par le Bureau des Nations Unies à Nairobi (UNON). Après avoir examiné le contenu technique des propositions, le Secrétariat a rencontré l'UNON pour discuter des détails du processus de rétention des services d'un consultant et des coûts associés. Un rapport sur la situation a été présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/51.

Comptes provisoires pour l'année 2006

25. Le Secrétariat a examiné le document sur les comptes provisoires pour l'année 2006 préparé par le Trésorier, et a révisé les comptes de l'année 2006 du budget du Secrétariat (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/53).

Documents et documents d'orientation préparés par le Secrétariat du Fonds

26. Parmi tous les documents présentés pour examen à la 52^e réunion, les documents ci-dessous ont été préparés par le Secrétariat du Fonds :

- Ordre et jour et ordre du jour annoté provisoires;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et des décaissements (préparé avec la collaboration du Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
- Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de l'année 2006;
- Rapport final sur les priorités du triennat 2006-2008, au-delà des besoins recensés dans le modèle du plan d'élimination triennal à horizon mobile, en tenant compte du montant résiduel des fonds non attribués pour la période triennale (suivi de la décision 50/6);
- Situation/Perspectives de conformité aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'Article 5;
- Étude théorique approfondie sur les programmes encourageant l'adaptation;
- Rapport final sur l'évaluation du Programme d'assistance à la conformité (PAC);
- Rapport périodique général au 31 décembre 2006;
- Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2006;
- Projets accusant du retard dans la mise en œuvre;
- Retards dans la soumission des tranches annuelles;
- Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail de 2007 du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents);
- Rapport sur les coûts d'une évaluation complète et indépendante des coûts administratifs requis pour le triennat 2009-2011 (suivi de la décision 51/38);
- Rapport périodique sur une étude relative au traitement des SAO indésirables à soumettre à la Dix-neuvième Réunion des Parties (suivi de la décision 50/42);
- Examen de l'utilisation du CTC comme matière première et agents de transformation, et de la coproduction du CTC dans les pays visés à l'Article 5, en tenant compte de l'étude menée par le Groupe de d'évaluation technologique et économique (GETE) sur les émissions du CTC au niveau mondial (suivi de la décision 51/36);
- Projet de rapport du Comité exécutif à la XIXe Réunion des Parties.

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Rome, Italie (26 - 30 mars 2007)

27. Le Secrétariat de l'ozone a écrit au Chef du Secrétariat le 14 mars 2007 au sujet du suivi de la décision XVIII/12 qui demandait au GETE, suite à l'atelier sur le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution climatique/Groupe de l'évaluation technologique et économique, d'entreprendre d'autres travaux sur les HCFC, et au Secrétariat de l'ozone de faciliter les consultations avec les organismes pertinents, y compris le Secrétariat du Fonds Multilatéral. Cette correspondance proposait également au GETE une approche basée notamment sur l'utilisation des enquêtes sur les HCFC et l'étude préparée par l'Allemagne et

présentée à la 51^e réunion du Comité exécutif. Sur cette base, et suite aux discussions avec les co-présidents du GETE, le Chef du Secrétariat a participé, en tant qu'observatrice, aux sessions pertinentes de la réunion du GETE de 2007 organisée à Rome.

28. Le Chef du Secrétariat a été invité à siéger en tant que membre dans le Comité de planification d'un Atelier international sur les HCFC sponsorisé par la Direction générale de l'environnement et la Direction générale de la recherche de la Commission Européenne; l'atelier était organisé par le Groupe ICF Consulting, au nom de ces deux directions. En cette qualité, le Chef du Secrétariat a participé à la première réunion du Comité de planification qui s'est tenue à Bruxelles, Belgique le 16 avril. Elle a également pris part à une autre réunion du Comité de planification le 2 juin 2007 à Nairobi (voir paragraphe 29).

Nairobi, Kenya (1- 9 juin 2007)

29. Le Chef du Secrétariat a participé aux réunions du Protocole de Montréal tenues à Nairobi en juin. Elle était accompagnée de l'Adjoint au Chef du Secrétariat et d'un certain nombre d'administrateurs, gestion de projets, qui ont pris part aux réunions pertinentes pour leur programme de travail. Il s'agissait entre autres, des réunions suivantes :

- Comité de planification de l'Atelier international sur les HCFC (2 juin)
- Quatrième réunion du Groupe de Stockholm tenue à Nairobi (2-3 juin 2007)
- Dialogue sur les défis à venir du Fonds Multilatéral (2-3 juin 2007)
- 27^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal (4-7 juin 2007)
- Trente-huitième réunion du Comité d'application dans le cadre de la Procédure de non-conformité (8-9 juin 2007)

Ville de Suzhou, Province de Jiangsu, Chine (1-2 juillet 2007)

30. Le Chef de Secrétariat, accompagné de l'Adjoint au Chef du Secrétariat et du Président du Comité exécutif, a participé à une cérémonie spéciale célébrant l'élimination accélérée des CFC et des halons en Chine. La cérémonie et les séminaires d'information qui ont suivi rassemblaient entre autres le Vice-ministre de l'Agence gouvernementale de protection de l'environnement (SEPA), le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, plusieurs membres du Comité exécutif, des producteurs de halons, des producteurs de HCFC, des industries consommatrices de SAO et des agences internationales. Le Chef du Secrétariat a prononcé un discours d'ouverture au nom du Fonds Multilatéral. En outre, le Secrétariat a présenté un exposé sur les futures problématiques liées aux HCFC.

Missions effectuées par les autres membres du Secrétariat

Thimpu, Bhutan (6-16 avril 2007)

31. Un administrateur, gestion de projets, a participé à la Réunion commune des Réseaux Asie du Sud-est et Pacifique, et Asie du Sud. Il a prononcé un discours d'ouverture de la réunion et présenté plusieurs exposés sur les récentes décisions du Comité exécutif, l'évaluation du PAC,

la situation de l'étude sur la destruction des SAO, et les mécanismes de surveillance et de vérification.

Costa Rica (14 – 19 avril 2007) et Panama City (19– 20 avril)

32. L'Administrateur principal Surveillance et évaluation, un administrateur principal, gestion de projets et un consultant ont effectué un voyage au Costa Rica pour la préparation d'une étude de cas du pays sur l'évaluation du programme favorisant l'adaptation des matériels de réfrigération dans les secteurs des utilisations industrielles et commerciales finales. L'Administrateur principal Surveillance et évaluation a rencontré des responsables du ministère de l'environnement et tenu d'autres discussions sur les questions d'évaluation avec l'unité de l'ozone, le bureau pays du PNUD, les utilisateurs finaux bénéficiaires et les représentants de l'association de la réfrigération de Costa Rica.

33. À Panama City, l'Administrateur principal Surveillance et évaluation a visité le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) pour discuter avec le Directeur régional de ROLAC du PNUE et l'équipe du PAC, du projet de rapport sur l'évaluation des activités du PAC dans la région.

Hanoi, Viet Nam (10 – 18 juin 2007)

34. L'Administrateur principal Surveillance et évaluation a effectué un voyage au Viet Nam accompagné de deux consultants, pour la préparation d'une étude de cas du pays sur l'évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination.

Washington D.C., États-Unis (12- 15 juin, 2007)

35. Un responsable du Secrétariat a participé à la 31^e réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en juin 2007. La réunion portait, entre autres questions, sur les relations avec les conventions multilatérales sur l'environnement et les nouvelles stratégies du FEM pour les domaines prioritaires, notamment une stratégie liée à l'ozone, et le rôle du FEM et de son Secrétariat par rapport aux projets sur les HCFC.

Viennes, Autriche (1-3 juillet)

36. Un administrateur, gestion de projets a participé à une réunion de groupe d'experts organisée par l'ONUDI, sur la conception des mécanismes pour faciliter l'élimination des obstacles au remplacement des refroidisseurs.

Autres réunions de réseau

37. La réunion du réseau des administrateurs des bureaux de l'ozone de l'Asie occidentale s'est déroulée à Sana'a, Yémen, du 6 au 10 mai 2007. Malheureusement, le Secrétariat du Fonds n'a pas pu être représenté. Toutefois, le Secrétariat a fourni au coordonnateur de la réunion des exposés sur les récentes décisions du Comité exécutif, sur les plans de gestion des frigorigènes (PGF) et les plans de gestion de l'élimination en phase finale (PGEF) pour les pays à faible volume de consommation.

Collaboration avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et les autres organisations

38. M. Maged Younes, Secrétaire exécutif par intérim de la Convention de Stockholm/Chef du Service des substances chimiques (DTIE du PNUE), a visité le Secrétariat le 23 avril 2007 pour des discussions avec le Chef du Secrétariat, l'Adjoint au Chef du Secrétariat et un administrateur de la gestion des projets. Les discussions ont porté essentiellement sur les domaines de coopération potentielle entre le Fonds Multilatéral, le Service des substances chimiques et les Conventions de Stockholm et de Rotterdam, en particulier sur le suivi des résultats de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et sa Stratégie politique globale qui recommandait « une utilisation plus efficace et une prise en compte des sources existantes de financement général pertinent, notamment en demandant au Fonds pour l'environnement mondial et au Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone ainsi qu'au Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal de voir, dans le cadre de leurs mandats, si et comment ils pourraient contribuer à la réalisation des objectifs appropriés et pertinents de l'Approche politique stratégique »

39. Suite à cette réunion, le Chef du Service des substances chimiques a invité le Chef du Secrétariat à la réunion des donateurs de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAIMC) à Paris le 11 juin 2007. Cette réunion était organisée pour permettre aux donateurs de mener des discussions liminaires sur des stratégies potentielles de renforcement de la base de la mise en œuvre de la SAIMC.

40. Le Chef du Secrétariat a été également invité à participer à un atelier des Parties prenantes sur le développement des capacités liées aux accords multilatéraux sur l'environnement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), organisé à Bruxelles, Belgique, le 27 mars 2007. L'atelier des parties prenantes était organisé dans le cadre d'une étude sur l'élaboration d'un projet de proposition de financement sur l'aide aux pays de l'ACP pour le développement des capacités liées aux négociations, à la ratification et à l'exécution des accords multilatéraux sur l'environnement.

Dotation du Secrétariat en personnel

41. Madame Cristina Zucca, adjointe administrative, a quitté le Secrétariat en juin pour prendre un poste à la Division du Droit environnemental et des Conventions au PNUE à Nairobi.

42. Conformément à la politique générale du PNUE qui consiste à doter les secrétariats des conventions environnementales de personnel d'appui à partir des 13% des coûts d'appui aux programmes générés par leurs budgets, le Secrétariat a obtenu le financement pour un assistant, système intégré de gestion de l'information, catégorie G-6 et un administrateur adjoint en ressources humaines, catégorie P-2. La procédure de dotation de ces deux postes a été lancée à travers le système de recrutement « Galaxy » des Nations Unies. Le Secrétariat a réussi à obtenir, sans aucun frais pour le Fonds Multilatéral, les services d'un stagiaire pour six mois.

43. En collaboration avec le PNUE, le Secrétariat a terminé la description des tâches du Trésorier pour le poste P-5 (Administrateur, Administration et Gestion du Fonds) dans le cadre

du suivi de la décision 51/39. Le poste a été publié à travers le système de recrutement « Galaxy » des Nations Unies.

44. La dotation du poste de l'Administrateur adjoint technologies de l'information, catégorie P-2 s'est terminée avec la sélection de M. Alem Mulu à ce poste.

Préparation de la 52^e réunion du Comité exécutif et des réunions connexes

45. Des dispositions logistiques ont été prises pour la 52^e réunion du Comité exécutif qui se tiendra au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) du 23 au 27 juillet. Les lettres d'invitation et les documents de la réunion ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la XVIII^e Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au Directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux ONG.

46. Le Secrétariat du Fonds a aidé le Secrétariat de l'ozone dans les préparatifs et les arrangements relatifs au Groupe de contact du Protocole de Montréal sur l'élimination accélérée des HCFC, et à la réunion qui se tiendra les 28 et 29 juillet 2007.

Activités d'information

47. Le Rapport de la 51^e réunion du Comité exécutif en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole et française, un résumé après-réunion et un bulletin d'information ont été publiés sur le site web public (www.multilateralfund.org).

48. Un espace contenant les documents de réunion en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole et française, ainsi que des informations logistiques sur la 52^e réunion, a été créé sur l'intranet du Fonds Multilatéral. Des documents destinés à la distribution générale ont été ajoutés au site web public.

49. Le personnel du Secrétariat a contribué à un certain nombre de produits du 20^e anniversaire. Ainsi, le Secrétariat de l'Ozone a reçu un chapitre sur l'évaluation et l'apprentissage institutionnels dans le système du Fonds Multilatéral, pour le livre sur les projets et les photos modèles de l'album du Protocole de Montréal. Le Secrétariat a également fourni à la DTIE du PNUE un chapitre d'un livret sur les réalisations du réseau Europe et Asie centrale, ainsi que des données et des commentaires pour la publication de Vital Ozone Graphics.

50. Le Chef du Secrétariat a également assuré une courte revue de prépublication de « Transfert de technologie pour la couche d'ozone : Leçons pour le changement climatique », un ouvrage qui a pour co-auteurs Stephen Andersen, K. Madhava Sarma et Kristen Taddonio.

51. Le personnel du Secrétariat a célébré la Journée internationale de l'Environnement (5 juin) en organisant une petite exposition dans l'immeuble Montréal Trust qui abrite les bureaux du Secrétariat. Des matériels d'information sur la Journée mondiale de l'Environnement, le Fonds Multilatéral et le 20^e anniversaire du Protocole de Montréal ont été distribués.

52. Le Secrétariat du Fonds a révisé et mis à jour les bases des données, les documents et les directives opérationnelles suivants pour la 51^e réunion:

- Inventaire des projets approuvés en date d'avril 2007
- Politiques, Procédures, Directives et Critères en date d'avril 2007.
